

## ADHERER AU CLIFF

### Avantages et conditions

#### POURQUOI ETRE MEMBRE DU CLIFF ?

Rejoindre une communauté **professionnelle**, un lieu de **réflexion** et d'**entraide**, en **confiance** et dans une ambiance **conviviale** pour :

- **élargir vos compétences**
- **perfectionner vos pratiques**
- **gagner en efficacité**

en partageant l'expérience et l'expertise de vos pairs et le savoir-faire des experts qui interviennent régulièrement au Cliff ;

- **exprimer votre opinion** : véritable « caisse de résonance », le Cliff répercute l'opinion des professionnels de la communication financière et des relations investisseurs en formulant des recommandations auprès des différents acteurs et régulateurs des marchés financiers, sur les questions touchant à l'organisation, à la diffusion et à la déontologie de l'information et de la communication financière ;
- **évoluer sur le plan professionnel**, en bénéficiant notamment d'un accès prioritaire aux programmes de formation continue, proposés par le Cliff en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine.

#### MEMBRE ÉMETTEUR OU MEMBRE ASSOCIÉ ?

Membre émetteur

Vous pouvez solliciter le **statut de membre émetteur** si vous êtes un professionnel de la communication financière et des relations investisseurs, salarié dans une société cotée.

Membre associé

Vous pouvez solliciter le **statut de membre associé**

- si vous exercez une activité externalisée de conseil en communication financière, en charge directe ou indirecte de cette activité au nom d'une société cotée ;
- si vous exercez un métier connexe à la communication financière.

En cas d'interruption de son activité, un membre du Cliff peut demander au Conseil d'administration le **statut de membre temporaire** pour une période de 6 mois renouvelable deux fois.



Sous réserve d'une cotisation semestrielle de 100 euros, ce statut lui donnera accès gratuitement aux rencontres avec les professionnels et les experts et l'accès à l'espace privé du site Cliff, conformément à son statut précédent. Un membre temporaire ne peut en revanche participer ni aux groupes de travail, ni aux tables ouvertes, ni aux enquêtes.

Ce statut de membre temporaire est également accessible aux personnes en recherche d'emploi ayant obtenu le certificat professionnel IR *Fundamentals* délivré par le Cliff en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine (voir page 4).

## LES ACTIVITÉS ET MOYENS MIS À VOTRE DISPOSITION

*N.B. : Dans le cadre du contexte d'urgence sanitaire, toutes les réunions présentiellees se tiennent actuellement sous forme de visioconférence / call.*

### Participer à des rencontres avec des experts reconnus (inclus dans la cotisation annuelle)

Membre émetteur

**Au minimum 8 petits déjeuners / débats par an + un séminaire annuel**

Membre associé

**Au minimum 5 petits déjeuners / débats par an, selon les sujets + un séminaire annuel**

Organisées par le Cliff et animées par des membres qui peuvent avoir recours à des compétences externes, ces réunions d'information thématiques suscitent débats et réflexions sur des thèmes d'actualité, en lien avec les fondamentaux du métier et son évolution prospective. Elles se déroulent sous forme de petits déjeuners, déjeuners ou débats en fin de journée, sur un rythme mensuel, et d'un séminaire annuel d'une demi-journée.

Un membre ne pouvant participer à une réunion mais souhaitant poser une(des) question(s) a la possibilité de le faire en adressant préalablement un e-mail à la permanence du Cliff.

Des collaborateurs non membres de sociétés membres, intéressés par les sujets traités, peuvent participer à ces rencontres.

### Être actif dans des groupes de travail (inclus dans la cotisation annuelle)

Membre émetteur

**Sans restrictions**

Membre associé

**Selon groupes ; interventions ponctuelles dans les groupes de travail « émetteurs », selon les sujets, sur décision du rapporteur du groupe**

Les groupes de travail rassemblent plusieurs membres, éventuellement en collaboration avec des représentants d'autres associations ou organismes de Place, qui se réunissent régulièrement pour traiter de thèmes d'actualité, de sujets de fond, échanger des expériences, mener des actions de Place... En 2021, trois groupes sont actifs :

- Actionnariat individuel (membres émetteurs) ;
- Gouvernance (groupe mixte, membres émetteurs et membres associés) ;
- RSE (groupe mixte, membres émetteurs et membres associés).

Seuls les membres *intuitu personae* peuvent participer aux groupes de travail.



### Initier des enquêtes « flash » (inclus dans la cotisation annuelle)

Membre émetteur

**Sans restrictions**

Membre associé

**NON pour l'initiation, mais les résultats de nombreuses enquêtes sont accessibles en totalité ou en synthèse**

Les membres émetteurs peuvent à tout moment s'adresser au Cliff pour faire circuler, auprès de leurs pairs, un bref questionnaire destiné à les consulter rapidement sur des points liés à leur pratique. En contrepartie, l'initiateur s'engage à réceptionner les retours et à rédiger une synthèse au bénéfice de l'ensemble des adhérents ; les membres associés peuvent accéder aux synthèses de certaines enquêtes. La permanence du Cliff peut vous proposer d'élaborer le questionnaire sur *SurveyMonkey* et de synthétiser les réponses pour vous.

Lorsque, dans une enquête, des appréciations sont portées sur la prestation de membres associés du Cliff, la synthèse des réponses est disponible uniquement sur demande auprès de la permanence (cf mention sur le site privé).

Au-delà des enquêtes flash initiées par les membres émetteurs, le Cliff réalise également

- des enquêtes thématiques sur des thèmes traités lors de réunions Cliff ou de Place ;
- des benchmarks sur des sujets de communication financière, sur le panel CAC60 ou celui des sociétés représentées au Cliff ;
- un baromètre annuel sur un thème « cœur de métier » de la communication financière (ces baromètres sont renouvelés à intervalle de 4 ans pour suivre l'évolution des pratiques).

### Participer à / initier des tables ouvertes (inclus dans la cotisation annuelle)

Membre émetteur

**Sans restrictions**

Membre associé

**Participation possible sur proposition de l'hôte / Invitation sans restrictions**

Organisées à l'initiative d'un adhérent, ces manifestations (organisées sous forme de déjeuner, petit déjeuner ou cocktail) réunissent des membres en petit comité, leur offrant ainsi l'opportunité de débattre, de façon informelle, sur un thème prédéfini (« table ouverte thématique ») ou de leurs préoccupations du moment. Ces rencontres sont également l'occasion de tisser des liens privilégiés avec leurs homologues.

Seuls les membres *intuitu personae* peuvent participer aux tables ouvertes.

### Bénéficier des services d'un espace privé sur le site [www.cliff.asso.fr](http://www.cliff.asso.fr) (inclus dans la cotisation annuelle)

Membre émetteur

**Espace privé « Membres émetteurs »**

Membre associé

**Espace privé « Membres associés »**

Grâce à un accès personnalisé, chaque membre a à sa disposition dans son espace privé du site Internet [www.cliff.asso.fr](http://www.cliff.asso.fr) les présentations et transcriptions ou comptes rendus détaillés de toutes les réunions organisées par le Cliff ou en partenariat avec d'autres entités de place, ainsi que les réflexions des groupes de travail auxquelles il peut participer (voir *supra*), ainsi que

- Un agenda des réunions organisées par le Cliff (avec inscription en ligne) et des manifestations dans l'univers de la communication financière ;
- L'annuaire complet des membres du Cliff ;
- Les résultats de toutes les études et enquêtes initiées par le Cliff et ses membres ;
- Des données et analyses diverses utiles aux membres du Cliff ;



- Une base de communiqués « exemples » sur des situations spécifiques ;
- L'accès à un espace « Mobilité des IRs » permettant aux adhérents de l'Association ou à des cabinets de recrutement de déposer des offres d'emploi (depuis 2019, ces offres sont également disponibles sur le site public et relayées via LinkedIn sur accord de la société) et à des personnes en recherche de déposer leur CV ;
- des informations sur les actualités du métier IR, en particulier celles liées à la réglementation ;
- La possibilité de s'abonner à une alerte mail pour être informé de toute nouvelle mise en ligne.

### Être informé et bénéficier des actions de Place (inclus dans la cotisation annuelle)

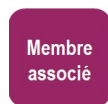
En tant qu'association française des professionnels de la communication financière et des relations investisseurs, le Cliff est le porte-parole de ses adhérents auprès de la communauté économique et financière, tant en France qu'à l'international.

À ce titre, représenté par ses administrateurs, il participe à des groupes de travail et commissions consultatives, s'exprime et formule des recommandations sur toutes les questions liées à l'organisation, à la diffusion et à la déontologie de la communication financière, notamment auprès des instances de Place, des organisations professionnelles et des médias, dont il est un interlocuteur privilégié.

### Recevoir les E-newsletter du Cliff (inclus dans la cotisation annuelle)



**Full access**



**Liens actifs en fonction des accès mentionnés plus haut**

Le Cliff diffuse chaque année en moyenne deux éditions de chacune des deux *newsletters*, à un rythme lié à son actualité :

- Cliff infos, qui informe sur les rencontres et les actualités du Cliff et de son écosystème ;
- Cliff mag, qui reprend les principaux enseignements des réunions et réflexions du Cliff.

### Bénéficiaire de contacts et d'une attention personnalisés (inclus dans la cotisation annuelle)

La permanence du Cliff est en contact avec chacun des membres, qu'elle invite personnellement aux manifestations organisées (invitation, relance, confirmation d'inscription et de rendez-vous la veille de l'événement, collecte de *feedbacks* à l'issue des événements...). Elle est à leur écoute pour les aider et répondre à leurs attentes dans le cadre des activités du Cliff.

### Pour les IR récents dans leur fonction, bénéficier de l'ABC de l'IR (inclus dans la cotisation annuelle)



**Full access**

Lancé en 2018, l'Accompagnement Bienveillant et Chaleureux de l'IR permet à un IR récent dans la fonction d'être accompagné durant un an par un mentor, IR expérimenté (mise en relation sur demande auprès de la permanence du Cliff, en fonction des profils et attentes).

### Accéder en priorité au programme de formation professionnelle conjoints Cliff / Université Paris Dauphine-PSL (inclus dans la cotisation annuelle)

Ce programme unique, lancé en 2013, qui rentre dans le cadre de la formation professionnelle continue, traite l'ensemble des thématiques des métiers de la communication financière et des relations investisseurs sous le double angle académique et pratique.



Animé par des enseignants, des professionnels et des experts, il est ouvert à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à ces métiers : professionnels en poste, personnes arrivées récemment ou souhaitant exercer, agences de communication, interlocuteurs de la communication financière dans l'entreprise...

Il est constitué de deux parcours adaptés aux besoins de chacun :

- **IR Basics**, une initiation (15h) permettant de découvrir l'univers de la communication financière et de mieux comprendre les acteurs et les enjeux des marchés financiers (deux sessions par an) ;
- **IR Fundamentals**, une certification (50h) Université Paris Dauphine-PSL / Cliff, garante de l'employabilité de ses détenteurs dans un département de communication financière (une session par an).

Le programme complet et les tarifs sont disponibles sur [www.cliff.asso.fr](http://www.cliff.asso.fr) et sur [www.communication.financiere.cliff.dauphine.com](http://www.communication.financiere.cliff.dauphine.com), où vous pouvez vous inscrire.

## DEVENIR MEMBRE DU CLIFF : UN ENGAGEMENT FORT

L'adhésion au Cliff implique de se conformer strictement à la charte de communication financière et aux règles de déontologie internationales de la profession (cf « Charte CLIFF/SFAF ») ainsi qu'aux statuts et au règlement intérieur de l'association.

Toute candidature est validée par le Comité d'adhésion puis entérinée par le Conseil d'administration.

## CONDITIONS TARIFAIRES 2021

Lors d'une première inscription, tout nouveau membre est redevable d'un **droit d'entrée** d'un montant de 400 euros, acquis à vie.

Le montant de la **cotisation annuelle** en vigueur en 2021 a été fixé lors de l'Assemblée Générale du 15 juin 2020 (7<sup>ème</sup> résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés) :

### Membre émetteur

- 1 700 euros pour les représentants de sociétés dont la capitalisation est supérieure à un milliard d'euros ;
- 1 000 euros pour les représentants de sociétés dont la capitalisation est inférieure à un milliard d'euros, ou bien à partir du 3<sup>ème</sup> adhérent d'une société ayant déjà deux membres inscrits au Cliff.

### Membre associé

- 1 700 euros ;
- 1 000 euros à partir du 3<sup>ème</sup> adhérent d'une société ayant déjà deux membres inscrits au Cliff. Le montant de la **participation forfaitaire au séminaire annuel** est déterminé chaque année par le Conseil d'administration.